

arte Les damnés de la Commune



UN FILM DOCUMENTAIRE ANIMÉ DE RAPHAËL MEYSSAN

Mardi 23 mars 2021 à 20.50
Sur arte.tv du 16 mars au 21 mai 2021

Mardi 23 mars 2021 à 20.50
Sur arte.tv du 16 mars au 21 mai 2021

Les damnés de la Commune

UN FILM DOCUMENTAIRE ANIMÉ DE **RAPHAËL MEYSSAN**
PRODUIT PAR **FABIENNE SERVAN-SCHREIBER** ET **SANDRINE MANCIET**
SCÉNARIO DE **RAPHAËL MEYSSAN** AVEC LA PARTICIPATION DE **MARC HERPOUX**
D'APRÈS LES ROMANS GRAPHIQUES DE **RAPHAËL MEYSSAN** (ÉDITIONS DELCOURT)
MUSIQUE COMPOSÉE PAR **YAN VOLSY** ET **PIERRE CAILLET**
UNE COPRODUCTION : ARTE FRANCE, CINÉTÉVÉ (FRANCE, 2021, 1H27)

AVEC LES VOIX DE **YOLANDE MOREAU** (VICTORINE)
ET **SIMON ABKARIAN** (LE NARRATEUR)

AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE **MATHIEU AMALRIC, CHARLES BERLING, SANDRINE BONNAIRE, ANDRÉ DUSSOLIER, ANOUK GRINBERG, ARTHUR H, FANNY ARDANT, FELIX MOATI, FRANÇOIS MOREL, DENIS PODALYDÈS** DE LA COMÉDIE FRANÇAISE, **MICHEL VUILLERMOZ** DE LA COMÉDIE FRANÇAISE, **JACQUES WEBER**

AVEC LE SOUTIEN DE TV5MONDE, HISTOIRE TV,
LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
DANS LE CADRE DU PÔLE IMAGE MAGELIS
AVEC LE SOUTIEN DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE,
LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, LA FONDATION JEAN JAURÈS, LA VILLE DE PARIS, LA
PROCIREP- SOCIÉTÉ DES PRODUCTEURS DE L'ANGO
AVEC LA PARTICIPATION ET LE SOUTIEN DU CENTRE NATIONAL
DE LA CINÉMATOGRAPHIE ET DE L'IMAGE ANIMÉE

Une éblouissante plongée
au coeur de la révolution
parisienne à partir de
gravures d'époque.





Mardi 23 mars 2021 à 20.50
Sur arte.tv du 16 mars au 21 mai 2021

Soirée présentée par Émilie Aubry

Les damnés de la Commune

UN FILM DOCUMENTAIRE ANIMÉ DE RAPHAËL MEYSSAN

À l'occasion des 150 ans de la Commune, Raphaël Meyssan nous plonge au cœur de cette révolution singulière, grâce à un étonnant dispositif esthétique. Construite autour de gravures d'époque, une adaptation virtuose de son roman graphique*.

À la fin des années 1860, Paris gronde. Dans un Second Empire qui se veut libéral, Napoléon III a chargé le préfet Haussmann de moderniser la capitale. Tandis que la misère et les loyers augmentent, la contestation populaire prend de l'ampleur. Pour affirmer son autorité, l'empereur tente de détourner la colère sociale contre un ennemi extérieur et déclare la guerre à la Prusse. Mais le conflit vire au fiasco. Le 2 septembre 1870, Napoléon III est fait prisonnier. L'empire s'effondre, la République est proclamée et le gouvernement provisoire décide de négocier la paix avec les Prussiens. Dans la capitale assiégée, les habitants, eux, refusent de se rendre. Le 18 mars 1871, une insurrection a lieu. Le gouvernement fuit à Versailles. Après une élection, la Commune de Paris est proclamée le 28 mars 1871 et, en deux mois, expérimente des réformes sur tous les terrains : politique sociale, éducative, culturelle, égalité des sexes, laïcité, etc. Réfugiés à Versailles, les tenants de l'ordre, eux, remobilisent une armée prête à marcher sur Paris... La Commune, ce grand souffle démocratique et populaire

inscrit au fer rouge dans l'histoire de France, telle qu'on ne l'a jamais vue : Raphaël Meyssan a adapté les trois tomes de son roman graphique éponyme, pour lequel il avait collecté des milliers de gravures dans les journaux et les livres de l'époque. De cette patiente quête d'archives – huit ans de recherches –, le graphiste et réalisateur tire un film unique, à l'esthétique et au dispositif étonnants. La caméra plonge au cœur de ces dessins magnifiques, émouvants et subtilement animés, puis zoome, scrute et caresse pour restituer cette tragique épopée dans le moindre de ses détails en une fresque prodigieuse. À mi-chemin entre *Les misérables* de Victor Hugo et les bandes dessinées documentaires de Joe Sacco, Raphaël Meyssan compose, en incluant le récit de Victorine, une jeune révoltée, une narration limpide qui parvient, à destination de tous les publics, à rendre fluide le chaos de la Commune. Une réussite.

* *Les Damnés de la Commune*, en trois tomes, est paru aux Éditions Delcourt en 2017 et 2019



La Commune en quelques dates

10 janvier 1870

Assassinat du journaliste Victor Noir par un cousin de l'Empereur. Les funérailles du journaliste prennent un caractère insurrectionnel.

18 juillet 1870

L'Empereur Napoléon III déclare la guerre à la Prusse.

2 septembre 1870

Napoléon III est fait prisonnier à Sedan.

4 septembre 1870

Le peuple refuse la capitulation, Gambetta proclame la République. Formation d'une milice civile pour défendre le pays : la garde nationale.

19 septembre 1870

Paris est assiégé par les Prussiens.

7 octobre 1870

Gambetta, ministre de la guerre, quitte Paris en ballon dans l'espoir de reconstituer une armée en province. Mais il laisse derrière lui un gouvernement qui négocie déjà la capitulation.

31 octobre 1870

La population dénonce les trahisons du gouvernement, réclame l'élection d'une Commune de Paris et occupe l'Hôtel de Ville pendant plusieurs heures.

Hiver 1870

Le blocus de Paris mis en place par les Prussiens est terrible. À l'hiver glacial s'ajoute la famine.

7 janvier 1871

Une affiche rouge placardée dans Paris appelle à résister : « Place au peuple ! Place à la Commune ! »

22 janvier 1871

Le peuple se masse à nouveau devant l'Hôtel de Ville. Une délégation veut être reçue par le maire, Jules Ferry. Mais l'armée tire sur la foule depuis l'Hôtel de Ville.

28 janvier 1871

Le gouvernement signe un armistice avec les Prussiens. Le chancelier Bismarck exige l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine.

8 février 1871

Les Allemands imposent l'élection d'une Assemblée nationale pour ratifier la capitulation. Les nouveaux députés majoritairement monarchistes élisent le chef du pouvoir exécutif, ancien ministre du roi Louis-Philippe, Adolphe Thiers.

26-28 février 1871

Gigantesques manifestations sur la place de la Bastille en faveur de la République et de la Commune. Les Parisiens organisent un pouvoir parallèle : le Comité central de la garde nationale. Ils se font appeler « les fédérés ».



1^{er} mars 1871

Réunie à Bordeaux, la nouvelle Assemblée nationale vote les conditions de la capitulation : le versement de 5 milliards de francs-or et la cession de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. Le même jour, dans Paris, l'armée allemande défile sur les Champs-Élysées.

18 mars 1871

Dans la nuit, le gouvernement envoie vingt mille soldats dans Paris pour reprendre les canons payés par la population. Mais, à Montmartre et dans d'autres quartiers populaires, le peuple fait face aux militaires. Les soldats refusent de tirer sur la foule et fraternisent. Des barricades sont érigées. L'armée bat en retraite. Le gouvernement fuit à Versailles. Jules Ferry abandonne l'Hôtel de Ville aux insurgés.

24 mars - 4 avril 1871

La révolution se répand en province : la Commune est proclamée à Limoges, Toulouse, Narbonne, Le Creusot, Saint-Étienne, Lyon et Marseille. Le gouvernement qui est réfugié à Versailles envoie l'armée. Seule la Commune de Marseille parvient à résister quatorze jours.

26 mars 1871

Élections de la Commune de Paris. Malgré l'appel à l'abstention de Versailles, le peuple se déplace et légitime l'insurrection. À minuit, la Commune est devenue légale.

28 mars 1871

La Commune est proclamée devant l'Hôtel de Ville lors d'une grande fête populaire.

2 avril 1871

Le gouvernement réfugié à Versailles attaque Paris par surprise. La guerre contre Paris commence. Le nord et l'est de la capitale sont toujours occupés par les Allemands. L'ouest et le sud sont un immense champ de bataille où s'affrontent versaillais et communards.

21 mai 1871

Les versaillais entrent dans Paris. La Semaine sanglante a commencé. Pendant huit jours, les versaillais remontent depuis le sud-ouest jusqu'au nord-est, prenant quartier par quartier.

28 mai 1871

La dernière bataille a lieu à Belleville, dernier bastion populaire. Les combats sont finis. Les massacres commencent. L'armée fusille massivement, non seulement des hommes qui avaient pris les armes, mais aussi des femmes et des enfants. Vingt mille Parisiens sont exécutés. Quarante mille prisonniers sont emmenés. Plusieurs milliers seront déportés en Nouvelle-Calédonie.

1879-1880

Alors que la tentation d'une restauration monarchique s'estompe et que la République s'affermi, une amnistie est votée, d'abord partielle, puis générale.

Entretien avec le réalisateur Raphaël Meyssan



©VOLLIER-LO

Pourquoi avoir choisi le personnage de Victorine Brocher comme fil rouge de votre film ?

Raphaël Meyssan : J'ai été bouleversé par ses mémoires. Elle y raconte son engagement à cœur perdu dans la Commune de Paris, vers l'âge de 30 ans. Cette femme, qui perd deux fils en bas âge avant l'insurrection, échappe à la répression menée par l'armée lors de la Semaine sanglante : 20 000 personnes sont exécutées, 40 000 emprisonnées... Exilée en Suisse, elle adopte des orphelins du mouvement et rentre en France après l'amnistie de 1880. J'ai centré le film autour du destin exceptionnel de Victorine pour raconter, à hauteur de femme, la grande aventure de la Commune.

C'est une façon de redonner un visage à ce mouvement ?

Quand on relate la Commune, on raconte l'histoire par en bas, celle des petites gens, issues de Belleville, de Montmartre... Cette révolution, c'est d'abord une épopée collective. Le film rend hommage à ces milliers d'inconnus prêts à mourir pour la justice sociale. Cette histoire ne s'apprend pas à l'école. Elle nous a été arrachée, effacée du «roman national» par la IIIe République. En septembre 1870, alors que Paris est encerclé par les Prussiens, qui contrôlent un tiers du territoire national depuis la reddition de Napoléon III, ces républicains, partisans de l'ordre social, forment un gouvernement provisoire, et veulent coûte que coûte signer la paix, y compris au prix du déshonneur...

Cette capitulation met le feu aux poudres...

Les Parisiens refusent la trahison du gouvernement, qui accepte de céder l'Alsace et une partie de la Lorraine à l'Empire allemand. Une insurrection a lieu le 18 mars 1871. Le régime, dont fait partie Jules Ferry, le maire de Paris, fuit à Versailles. L'insurrection est légitimée par des élections et la Commune est proclamée le 28 mars 1871. Les communards instaurent une démocratie participative et votent la séparation de l'Église et de l'État, l'école gratuite, laïque et obligatoire, la reconnaissance de l'union libre... Des débuts insurrectionnels aux barricades de

la Semaine sanglante, les femmes y jouent un rôle important, comme Victorine, cantinière puis ambulancière d'un bataillon de fédérés. Et, à l'instar de Louise Michel, certaines se battent les armes à la main.

Comment construit-on un film exclusivement autour de gravures d'époque ?

Ces gravures issues des journaux et des livres publiés durant la Commune constituent la matière première de mon roman graphique et du film. Le grand défi était de tenir le spectateur en haleine. À l'image de *La jetée*, le court métrage de Chris Marker, réalisé à partir de photographies, je me suis attaché au souffle de la narration. Avec le scénariste Marc Herpoux, nous avons travaillé la construction des personnages, le suspense, les rebondissements..., tout en restant rigoureux historiquement. L'autre grand défi consistait à rendre ces dessins vivants. Nous l'avons fait par le travail de montage, celui du studio d'animation Miyu, mais aussi par les bruitages et la formidable bande-son, tout en trompettes et en violons, signée Yan Volsy et Pierre Cailliet. Ce «film-ovni», qui a vu le jour grâce à l'enthousiasme et au soutien de la productrice Fabienne Servan-Schreiber, est avant tout le fruit d'une œuvre collective.

Des comédiens de choix prêtent aussi leur voix aux communards...

Douze grands noms dont Denis Podalydès, André Dussollier, Sandrine Bonnaire, Jacques Weber, Félix Moati... Simon Abkarian narre le film de sa voix grave et magnifique, tandis que Yolande Moreau bouleverse dans le rôle de Victorine.

Cent cinquante ans après, que reste-t-il de cet héritage ?

Il irrigue les combats de différents mouvements dont l'anarchisme, le communisme ou le socialisme, mais aussi les «gilets jaunes» qui réclamaient un référendum d'initiative citoyenne proche du mandat impératif soutenu par les communards. À Paris, quelques rues portent le nom de ces révolutionnaires. Nous réclamons que la station de métro de Belleville, d'où tout est parti, soit rebaptisée «Belleville-Commune de Paris 1871».... Car une fois imprégné de cette histoire tumultueuse, marcher dans la capitale revêt une toute nouvelle dimension.

Propos recueillis par Clara Le Quellec

arte EDUCATION

Poursuivez l'expérience *Les damnés de la Commune* avec ARTE Éducation !

ARTE Education est la filiale du groupe ARTE dédiée aux actions éducatives. Elle propose aux établissements scolaires et universitaires plus de 1500 programmes issus du meilleur d'ARTE, en français, allemand et anglais. Les contenus vidéo sont disponibles en streaming comme en téléchargement et peuvent être personnalisés grâce à des outils interactifs. ARTE Education propose deux ressources, disponibles sur abonnement.

Educ'ARTE est la ressource dédiée aux enseignants et élèves des collèges et des lycées.

ARTE Campus, lancée à la fin de l'année 2020, s'adresse spécifiquement aux universités et aux grandes écoles, ainsi qu'aux centres de formation pour adultes.

CONTACTS PRESSE

ARTE :
Rima Matta
Pauline Boyer
01 55 00 70 41 / 70 40
r-matta@arteFrance.fr
p-boyer@arteFrance.fr
@ARTEpro

CinéTévé :
Michaël Morlon
06 60 45 65 69
morlon.michael@gmail.com